



## **5ÈME CONCOURS PHOTO DES RÉALITÉS CHANGEANTES "DES FEMMES LIBRES ET DIVERSIFIÉES".**

Le Mouvement pour la Paix -MPDL- lance la 5e édition du concours international de photographie "Réalités en transformation". Ce concours, qui a débuté en 2019, a contribué à rendre visible l'importance de la participation citoyenne, de la mobilisation sociale et du protagonisme des collectifs et des individus qui, par leurs actions, génèrent des processus de changement et transforment les réalités d'injustice et d'inégalité dans nos sociétés.

Dans cette cinquième édition du concours, présentée sous le titre "*Femmes libres et diverses*", nous cherchons, à travers des images accompagnées de courts textes, à faire valoir la grande diversité des femmes qui peuplent ce monde et la valeur de cette diversité en tant que source de richesse pour les différentes sociétés. Cette célébration vise également à refléter leurs diverses demandes de justice sociale résultant des différentes conditions d'oppression, de domination ou de discrimination que ces femmes peuvent incarner.

Ainsi, avec ces photographies, nous voulons appeler à la réflexion et à la prise de conscience des multiples propositions que les femmes du monde entier promeuvent contre les rôles et les stéréotypes qui leur sont imposés simplement en raison de leur origine, de leur condition, de leur physique, de leurs capacités, de leur métier, de leur culture, de leur âge et de bien d'autres choses encore. De même, nous entendons rendre visible comment, grâce à cette diversité, les femmes apportent au monde des valeurs partagées et enrichissantes qui sont essentielles pour rendre nos sociétés plus justes.

### **PARTICIPANTS**

Tout le monde peut participer, partout dans le monde, sans limite d'âge. Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans devront obtenir le consentement de leur mère, de leur père ou de leur tuteur légal pour participer (voir section 2.4).





## THÈME

La 5e édition de "*Realities in Transformation*" espère recevoir des **photographies qui rendent visible la diversité des femmes dans le monde et qui contribuent à une plus grande justice sociale exempte de stéréotypes, favorisant l'égalité des sexes et le respect des droits de l'homme.**

Les photographies peuvent refléter tout ce que l'auteur souhaite rendre visible en termes de diversité des femmes. L'image doit être accompagnée d'un court texte expliquant pourquoi l'auteur a choisi la photographie et ce qu'elle représente pour l'auteur<sup>1</sup>.

Les questions suivantes peuvent vous aider à cibler votre participation au concours :

- Quels rôles ou stéréotypes aimeriez-vous briser avec votre photographie ?
- Comment la célébration de la diversité des femmes peut-elle être un moyen de construire un avenir meilleur pour les femmes ?  
un monde meilleur, plus respectueux et plus égalitaire souhaitez-vous montrer ?
- Quelles sont les femmes qui vous inspirent et qui, selon vous, enrichissent votre vie, votre environnement ou la société ?
- Quel type d'actions (à petite ou grande échelle) contribue, selon vous, à la visibilité de l'Union européenne ?  
la diversité des femmes ?

<sup>1</sup> Dans le formulaire sur le site web, vous pouvez mieux expliquer la raison de votre photographie.





## RÈGLEMENT DU CONCOURS

### SECTION 1 : PHOTOGRAPHIES

1.1 FORMAT DES PHOTOGRAPHIES : Les photographies peuvent être prises avec n'importe quel type de dispositif photographique, répondant aux caractéristiques suivantes :

- Les photographies **en couleur ou en noir et blanc** sont acceptées.
- Toutes les œuvres d'art doivent être soumises au format JPG ou PNG avec une résolution minimale de **2160 x 1836 Mpx**
- Pour pouvoir télécharger des images dans le formulaire web, celles-ci doivent avoir une taille maximale de 10 Mo.

### SECTION 2 : PARTICIPATION

2.1 DATE LIMITE : la date limite de soumission des photographies est fixée au **15 juin 2023**.

2.2 N° DE PHOTOGRAPHIES : Chaque participant peut soumettre un maximum de **2 photographies**.

accompagnés d'une description individuelle de chacun d'entre eux.

2.3 COMMENT SOUMETTRE : Les photographies doivent être soumises à l'aide du formulaire web disponible sur le site <http://www.realidadesentransformacion.org/> . Elles doivent être accompagnées d'un bref texte explicatif, ainsi que des informations suivantes :

- a) Titre de l'œuvre
- b) Brève description de la photographie, **pour chaque photographie** (maximum 2 000 caractères)
- c) Pays - Lieu (où la photographie a été prise)
- d) Auteur : nom et prénom, adresse et lieu de résidence, téléphone et e-mail.

Si un participant présente deux photographies, il doit remplir le formulaire pour chacune d'entre elles.





2.4 CESSION DE DROITS : pour participer au concours, il est obligatoire de cocher les cases du formulaire relatives à la cession de droits et se référant aux concepts suivants :

- a) Cession des droits par le participant, ou son représentant légal, pour l'utilisation de ses données personnelles et des œuvres reçues dans le cadre de cette 5ème édition du concours de photographie "*Réalités en transformation*". Cette cession de droits implique que l'organisation MOVIMIENTO POR LA PAZ -MPDL- aura le droit de reproduire, d'éditer et d'exposer les photographies, sans limite de temps ou de lieu, sur tout support ou publication, en mentionnant toujours l'auteur.
- b) Cession des droits par la/les personne(s) apparaissant sur les photographies au moyen d'une déclaration de l'auteur/l'autrice de l'œuvre sur les autorisations et le consentement obtenus pour l'utilisation de l'image de la/des personne(s) apparaissant sur les photographies. L'auteur est responsable de tout incident légal et juridique concernant l'utilisation de son œuvre dans le cadre de la 5ème édition du Concours de Photographie "*Réalités en Transformation*", exonérant le Mouvement pour la Paix -MPDL de toute responsabilité.

2.5 PARTICIPATION DES ENFANTS - JEUNES : Dans le cas où les participants ont moins de 18 ans ou sont sous la tutelle d'une personne ou d'une entité, ils doivent l'indiquer sur le formulaire d'inscription et inclure les coordonnées de cette personne ou entité. Par ailleurs, si des enfants et des jeunes de moins de 18 ans figurent sur les photographies, ils peuvent apparaître le dos tourné ou dans une perspective qui ne permet pas de les reconnaître. S'ils sont reconnaissables, l'auteur de la photographie doit indiquer sur le formulaire qu'il a le consentement de la mère/du père ou du tuteur légal en cochant la case correspondante.

Les personnes âgées de moins de 18 ans doivent être sous la surveillance d'un parent ou d'un tuteur pendant toute la durée du processus de participation.

#### 2.6 DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ POUR LE CARACTÈRE INÉDIT ET ORIGINAL DE L'OUVRAGE

PHOTOGRAPHIES : Aucune photographie dont les droits de propriété intellectuelle n'appartiennent pas entièrement et sans exception à la personne participant au concours ne sera acceptée.

#### 2.7 ACCEPTATION DE LA POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ SUR LES DONNÉES PERSONNELLES : Chaque individu

le participant doit cocher la case relative à la politique de confidentialité des données personnelles lorsqu'il est indiqué que :





Le "Mouvement pour la paix, le désarmement et la liberté" (MPDL) vous informe que vos données à caractère personnel seront utilisées aux fins de l'enquête sur les droits de l'homme. Les données à caractère personnel seront traitées dans le cadre de votre participation au Vème concours de photographie "*Réalités en transformation*", y compris leur diffusion publique par l'entité dans l'exposition organisée à l'occasion de la cérémonie de remise des prix, ainsi que dans tout format et espace jugés appropriés pour la promotion et la visibilité d'exemples d'entraide, de solidarité et de droits de l'homme partout dans le monde. Les données seront transmises à des tiers avec votre consentement et dans la mesure où cela s'avère nécessaire pour les fournisseurs ou en vertu d'une obligation légale. Vous avez le droit de retirer votre consentement, d'accéder aux données, de les rectifier et de les supprimer, ainsi que d'autres droits, comme expliqué dans les informations complémentaires. Des informations supplémentaires et détaillées sur la [protection des données](#) sont disponibles [sur notre site web](#) ou en contactant directement notre organisation. Nous disposons d'un délégué à la protection des données qui peut être contacté par e-mail à l'adresse [dpo@mpdl.org](mailto:dpo@mpdl.org). Pour toute question ou demande concernant la protection de la vie privée, veuillez nous contacter sous les rubriques suivantes :

Date :

Nom et prénom :

DNI :

Raison :

2.8 INCIDENCES : en cas de problème ou d'incident lors de l'envoi de la/des photographie(s) via le site web, vous pouvez écrire à l'adresse suivante : [realidades@mpdl.org](mailto:realidades@mpdl.org)

### **SECTION 3 : SÉLECTION DES ŒUVRES ET JURY**

#### **3.1 SÉLECTION DES ŒUVRES**

Les œuvres reçues seront d'abord évaluées par le Département de Mobilisation Sociale et de Communication du Mouvement pour la Paix -MPDL-, qui déterminera si elles répondent aux critères et aux règles du concours. Ensuite, les œuvres seront évaluées par un jury composé de membres du personnel du Mouvement pour la Paix -MPDL-, de représentants d'organisations et d'entreprises collaborant au concours, ainsi que de professionnels et d'amateurs ayant une grande expérience dans le domaine de la photographie sociale. Ce jury choisira les 12 photographies finalistes.







Les 12 photographies finalistes seront publiées sur l'un de nos réseaux sociaux et/ou sur les plateformes numériques du Mouvement pour la Paix -MPDL- afin d'ouvrir une période de vote populaire pour la sélection de la photographie gagnante du concours. La photographie ayant obtenu le plus grand nombre de votes positifs (i.e. "likes") au moment de la clôture du vote sera la gagnante de la 5ème édition de "Transformer les Réalités".

Les 11 photographies finalistes et la photographie gagnante seront rendues publiques comme suit :

- Au cours de la **deuxième quinzaine de juin 2023**, les 12 finalistes du concours seront annoncés après le vote du jury, et la période de vote populaire sur nos réseaux sociaux et/ou plateformes numériques sera ouverte.

- Au cours de **la première semaine de juillet 2023**, la photographie gagnante sera publiée en fonction du vote populaire sur nos réseaux sociaux. Les participants dont les œuvres ont été sélectionnées comme finalistes et/ou gagnantes seront informés par courriel ou par téléphone, ainsi que par nos canaux de communication institutionnels.

*Les photographies finalistes et le gagnant seront utilisés pour des expositions, des événements ou dans les matériaux et espaces que le Mouvement pour la Paix -MPDL- considère appropriés pour la promotion et la visibilité d'exemples de participation sociale, de solidarité et de droits de l'homme partout dans le monde, en ligne avec les causes sociales défendues par l'ONG.*

#### SECTION 4 : PRIX

- **Acte de reconnaissance au Circulo de Bellas Artes**  
(si l'auteur se trouve en dehors de l'Espagne, une diffusion en ligne aura lieu).

L'auteur de la photographie gagnante sera invité à l'événement de clôture de la 15e édition de notre série de films pour la paix, qui se tiendra au Círculo de Bellas Artes à Madrid en octobre 2023. Dans tous les cas, un prix en reconnaissance de leur travail sera remis lors de cet événement, après la projection du film documentaire avec lequel nous clôturerons la série de films. La réunion donnera lieu à l'inauguration de l'exposition photographique de la 5e édition de "*Réalités en transformation*", où le public pourra voir les 12 photographies finalistes.





Movimiento por la Paz -MPDL- encouragera la publication de la photographie gagnante sur les réseaux sociaux et autres espaces de promotion des droits de l'homme et de la culture de la paix, en plus d'obtenir un abonnement en ligne à la revue Tiempo de Paz pour 12 mois (<https://revistatiempodepaz.org/>).

De même, chaque finaliste recevra un certificat individuel en tant que finaliste de la 5ème édition du concours de photographie du Mouvement pour la Paix -MPDL- "*Realities in Transformation*".

## **SECTION 5 : EXPOSITION**

Les 12 photographies finalistes seront publiées dans l'exposition virtuelle "*Transforming Realities*" sur le site web de l'initiative <http://www.realidadesentransformacion.org/>.

Au cours du quatrième trimestre 2023, plusieurs expositions personnelles seront également organisées dans des espaces publics et des centres éducatifs dans différentes villes espagnoles à déterminer.

## **SECTION 6 : ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET RÉSERVE DE DROITS**

MOVIMIENTO POR LA PAZ, EL DESARME Y LA LIBERTAD -MPDL- se réserve le droit d'utiliser, de reproduire, d'éditer et d'exposer les œuvres reçues dans le cadre de cette 5e édition du concours de photographie "*Réalités en transformation*", sans limite de temps ni de lieu, dans n'importe quel média ou publication, en mentionnant toujours le nom de l'auteur.

Le Movimiento por la Paz -MPDL- se réserve le droit de ne pas admettre des œuvres qui, de l'avis du jury, ne remplissent pas les conditions techniques, artistiques et/ou juridiques requises par le concours, ou qui heurtent la sensibilité des personnes, incitent à des comportements violents ou discriminatoires ou sont contraires aux principes de l'organisation.

Tout événement imprévu non prévu dans le présent règlement sera résolu par le jury et le département de la mobilisation sociale et de la communication du Mouvement pour la paix (MPDL).

## **SECTION 7 : LÉGISLATION D'APPLICATION**

La participation à l'appel d'offres est régie par les clauses qui y sont contenues et, pour ce qui n'est pas prévu, par la législation espagnole en vigueur à la date de formalisation du contrat.

